

« Il faut être idéologue pour seulement en avoir l'idée »...
Quelques remarques à propos du chapitre V du tome II des
Éléments d'Idéologie de D. de Tracy

Josiane Boulad Ayoub

Volume 13, Number 1, Spring 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203302ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203302ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boulad Ayoub, J. (1986). « Il faut être idéologue pour seulement en avoir l'idée »... Quelques remarques à propos du chapitre V du tome II des *Éléments d'Idéologie* de D. de Tracy. *Philosophiques*, 13(1), 39–52.
<https://doi.org/10.7202/203302ar>

Article abstract

D. de Tracy's theses on the relations between languages and writing are identified while their consequences are examined in regard to the scientific and political objectives of the global Ideologist project.

« IL FAUT ÊTRE IDÉOLOGISTE POUR
SEULEMENT EN AVOIR L'IDÉE »...

Quelques remarques à propos du chapitre V du tome II
des *Éléments d'Idéologie* de D. de Tracy

par Josiane Boulad Ayoub

RÉSUMÉ. Les thèses de Destutt de Tracy relatives aux rapports des langues et de leur écriture (cf. *Éléments d'Idéologie*, tome II, Chap. V, 1^{re} partie) sont identifiées et commentées en regard de leurs conséquences sur le « projet idéologiste » d'ensemble et son double objectif : scientifique et politique.

ABSTRACT. D. de Tracy's theses on the relations between languages and writing are identified while their consequences are examined in regard to the scientific and political objectives of the global Ideologist project.

1. LA « THÉORIE DES THÉORIES »

1.1 Les Idéologues, comme les fourmis de dix-huit mètres, doivent leur existence aux mots. Aux mots de leurs adversaires d'abord, théoriques ou politiques. Par la suite, l'injure servit à désigner les fidèles du salon de Madame Helvétius à Auteuil, « l'Encyclopédie vivante », c'est-à-dire les doctrinaires d'une nouvelle école philosophique inter ou pluri-disciplinaire : l'Idéologie.

Ce terme était apparu dans le domaine institutionnel (cf. Garat, cours de l'École Normale : *l'Analyse de l'entendement* (1795) ; Cabanis ; *Mémoire des Rapports du physique et du moral de l'Homme*, lu en l'an IV à l'Institut National, classe des sciences morales et politiques) avec les dérivés idéologiste (adjectif et nom) et idéologique, pour désigner un domaine scientifique, ses spécialistes, et pour qualifier son objet et ses méthodes : la science de l'homme ou anthropologie, disait Cabanis. C'est Destutt de

Tracy qui, on le sait, dans son *Mémoire sur la faculté de penser* (1796), critiquant également les appellations de « métaphysique » et de « psychologie », propose « idéologie ou science des idées » pour désigner « la science qui résulte de l'analyse des sensations » (héritière en cela davantage de Condillac que de Locke) et qui ne cherche... la connaissance de l'homme que dans l'analyse de ses facultés ». Tracy ne prétend pas fonder une philosophie nouvelle mais désigner un ensemble scientifique interdisciplinaire dont la préoccupation majeure est de lier entre elles des disciplines jusqu'alors sans relations institutionnalisées : la physiologie, l'analyse des idées et la morale pour construire les éléments d'une science de l'homme ou anthropologie. Tracy précise aussi, eu égard aux domaines constituant le champ de l'Idéologie, qu'ils sont du ressort des « analystes, des grammairiens, et des physiologistes » ; le terme « d'Idéologue » (et non d'idéologue) dont il les désigne, n'est pas le nom des membres d'une école mais celui des spécialistes, aussi bien passés que contemporains, qui ont illustré une des disciplines concernées.

1.2 Avec les *Éléments d'Idéologie*, Tracy poursuit une triple ambition : théorique, didactique et politique ; avec la constitution d'un tel « traité complet de l'origine de toutes nos connaissances », il entend compléter, réévaluer et surtout systématiser les découvertes de Locke et de Condillac. La science des idées, consignée dans un *Traité à l'usage des écoles publiques* et, particulièrement, des écoles centrales, récemment créées (et supprimées par la suite par Napoléon) présentera aux jeunes citoyens dans une langue simple, claire et précise, « tout ce qui se passe en (eux) quand (ceux-ci) pensent parlent et raisonnent ». Cette « théorie des théories », cette « méthode des méthodes », selon les mots de son promoteur, sera utile, enfin, en tant « qu'introduction naturelle à tous les genres d'études », à l'avancement et à l'enseignement des sciences en leur fournissant non seulement comme une sorte de langue commune, mais servira aussi à perpétuer l'idéal moral et social des Lumières et de l'Encyclopédie : aider l'homme-en-société à cultiver sa raison, c'est « l'affranchir du joug des préjugés », du fanatisme et des superstitions, c'est contribuer à la lutte pour le « bien de l'humanité ».

1.3 Je me propose, ici, d'interroger une des thèses de cette « science des sciences », thèses relatives à la théorie des signes qu'expose D. de Tracy dans la seconde partie des *Éléments*, ou *Grammaire*. Tracy postulant qu'il n'y a de grammaire qu'idéologique parce que l'analyse des signes du langage articulé n'est que l'un des chapitres de la science des idées et donc au départ de toute réflexion sur l'anthropologie politique, sa condition et son instrument, lie l'évolution des langues à l'évolution des connaissances. Il pense que la stagnation de certaines est due soit à des combinaisons erronées d'idées, soit à l'isolement de ceux qui les pratiquent. C'est dans cette optique qu'il analyse dans le chapitre V le statut des langues anciennes et qu'il interroge les rapports d'une langue à son écriture. La thèse centrale de ce chapitre de sa *Grammaire* énonce que « le sort des peuples dépend uniquement de l'état de leurs lumières ; et celui-ci tient essentiellement au degré de perfection et de commodité des signes permanents qu'ils ont su se procurer » (p. 296, rééd. Vrin 1970 des *E. d'Idéologie*, sec. partie). Il me semble intéressant d'interroger les déterminations « idéologiques » de cette particulière représentation de l'Histoire qui, joignant la conception optimiste, héritage des Lumières, sur la puissance autodynamique du savoir à la nécessité condillacienne de l'enregistrement de ce dernier, relie ainsi « toute l'histoire de l'homme à celle des signes de ses idées, et surtout des signes permanents auxquels il confie le dépôt de ses pensées ». Au cours des remarques que je présente ici, je me propose de récapituler les thèses de Tracy relatives aux rapports des langues et de leur écriture en même temps que de commenter quelques-unes de leurs conséquences en relation au projet idéologiste d'ensemble et de son double objectif : scientifique¹ et politique.

2. GRAMMAIRE ET IDÉOLOGIE

2.1 *Les Éléments d'Idéologie* veulent « faire une description exacte et circonstanciée de nos facultés intellectuelles, de leurs principaux phénomènes, et de leurs circonstances les plus remarquables ». Ils comprennent quatre parties étroitement dépendantes

1. Notamment le postulat naturaliste (cf. in « Introduction » aux *Éléments d'Idéologie* : rattachement de l'Idéologie à la Zoologie, à l'Histoire Naturelle).

les unes des autres : la première, *Idéologie* proprement dite, présente les « principes » ou la « théorie » de la nouvelle science. Elle est consacrée à l'analyse de « la faculté de penser ou de sentir » et à l'étude de la *formation* et de la *filiation* de nos idées. La seconde partie de l'ouvrage, ou *grammaire*, celle qui nous intéresse ici, traite de l'*expression* des idées ; à ce titre la *Grammaire* est plus que l'art de parler, pour Tracy, c'est la science des signes qui est « la continuation de celles des idées » (Introduction)² ainsi que l'introduction à celle du raisonnement et à la manière de conduire son esprit dans la recherche de la vérité : « c'est toujours des mots que nous combinons quand nous raisonnons ». La troisième partie, ou *Logique*, traitera donc de la « déduction des idées » ; enfin la quatrième partie fera l'*application* des principes et des procédés, étudiés dans la troisième partie, à « quelques-uns des sujets les plus intéressants pour le bonheur des hommes », c'est-à-dire des sujets que traitent les sciences morales et politiques.

2.2 Tracy part du postulat sensualiste : penser n'est rien que sentir : les sensations proprement dites, les souvenirs, les rapports et les désirs. La faculté unique de penser ou de sentir ou d'avoir des perceptions se décompose en quatre facultés élémentaires qui suffisent pour expliquer la formation de toutes nos idées. Ces quatre facultés sont la sensibilité proprement dite, la mémoire, le jugement et la volonté. Tracy insiste sur le principe fondamental qui « réduit la faculté de juger... à n'être jamais que la faculté de sentir un seul rapport toujours le même ». C'est dire que le jugement consiste uniquement à voir qu'une idée est comprise dans une autre, qu'il ne peut jamais y avoir « plus de deux termes dans la sensation d'un rapport ». Tracy reviendra, dans la *Grammaire*, sur ce principe nécessaire à son explication de la formation des idées composées, notamment lorsqu'il affirme que le verbe est un mode d'expression, non un acte distinct, et dans la *Logique*, dont, dit-il, ce principe constitue à lui seul toute la théorie. Cette faculté du jugement est à la source de toutes nos connaissances ; sans elle nous serions affectés mais « nous ne saurions jamais rien ». Et en concluant cette partie, Tracy fait

2. « Toutes nos connaissances sont des idées ; ces idées ne nous apparaissent jamais que revêtues de signes ». (avertissement de l'édition de 1803).

observer que ce n'est pas à cause des opérations intellectuelles, toujours les mêmes, que les diverses sciences ont atteint divers degrés de certitude mais bien à cause de la nature des objets qui varient. C'est à l'étude de nos facultés intellectuelles ou *Idéologie* dit-il, « qu'on doit cette vérité ».

2.3 Après l'établissement de la « théorie idéologique » proprement dite, Tracy traite des conséquences diverses de ses analyses préliminaires, c'est-à-dire de ce qui constitue l'objet de la grammaire, de la logique, de l'enseignement, de l'art social (morale privée et publique) de l'éducation et de la législation. Affirmant, d'une part, que la source des progrès de l'homme est influencée par sa vie en l'état de société, d'autre part, que le développement des connaissances et celui des langues marchent de front : « qu'alternativement l'idée fait naître le signe et le signe l'idée », il souligne qu'il est alors de la plus haute importance, pour l'idéologue, de faire suivre la théorie des idées par la théorie des signes et d'étudier l'effet de ceux-ci sur l'action de la pensée : « les mots conduisent la pensée comme les formules guident l'algébriste ». Conformément au principe « idéologue » qui veut que ce soit aux signes que nous devons la structure des relations sociales ainsi que la transmission des connaissances, la Grammaire générale a pour objectifs de : a) dégager les propriétés fondamentales des signes, leur origine, leurs différentes espèces, leur progrès, leurs effets et les causes de ces effets ; b) de montrer sa pertinence et son utilité tant du point de vue d'une philosophie de l'histoire que du point de vue de la théorie idéologique, elle-même (ou philosophie rationnelle), en fournissant les moyens de « faire usage », d'appliquer tantôt à la connaissance de la valeur de ces signes, tantôt à celle du mode de leur liaison (ou au vocabulaire et à la syntaxe du langage) et de leur enchaînement, les principes généraux établis à l'occasion de l'analyse des opérations intellectuelles et de la formation de nos idées :

2.4 Tracy opère ainsi un double renversement des thèses admises alors sur l'origine des idées et la formation des langues. Il pousse le sensualisme condillacien à sa limite : son idéationnisme ne reconnaît de réalité au monde que médiatisé par la perception d'un sujet qui établit d'un même mouvement son existence et celle des objets extérieurs à lui. Cependant, contrairement à celui

de Descartes, l'idéalisme de Tracy reste empirique, à l'instar des Encyclopédistes : la notion de sensation est ainsi étendue à l'idée elle-même ; pour la constituer comme observable par réflexion, comme donnée factuelle positive, Tracy court-circuite le premier terme de la triade logique de Port-Royal qui faisait encore autorité à ce moment : « (concevoir) — juger — raisonner », pour ne garder finalement que les deux actes fondamentaux : « sentir-juger », la sensation attestant déjà l'existence indissolublement physique et intellectuelle de l'homme. Quant à la nomination, elle se rabat pour Tracy sur le jugement : « on pourrait dire que, même lorsque le discours n'est composé que de purs noms d'idées isolées, il exprime encore, au moins implicitement des jugements » (*El. d'idéologie*, 2^e partie, p. 50).

Si dans « l'Idéologie proprement dite » Tracy voit classiquement dans les noms, les éléments primitifs du langage articulé, sa grammaire place à l'origine du discours, l'interjection, forme synthétique de la proposition, dont l'attribut (verbe ou adjectif) est le résidu actuel après le détachement du sujet dont la forme première (cf. *E. d'Id.* 2, p. 74) serait plutôt les « noms de personnes », — et non de choses —, je, tu, et il, ces mots « qui ne nous apprennent rien d'elles que leurs rapports avec l'acte de parole ». Pour les noms proprement dits, Tracy n'accepte le terme « substantif » qu'après critique et par soumission à l'usage, en déclarant préférer pour sa part celui de « noms absolus ou subjectifs », établi d'après leur « fonction ». Il s'explique sur cette préférence en donnant les raisons suivantes : il écrit : « nous savons que ce qui nous assure l'existence d'être autres que nous, c'est leur résistance à notre volonté réduite en acte ; que c'est cette propriété fondamentale qui constitue, non pas la *substance* (rien ne nous apprend qu'il y en ait une), mais la nature et la réalité de ces êtres : que c'est elle qui fait que nous ne pouvons pas prendre pour des manières d'être spontanées de notre *moi*, les impressions que ces êtres nous causent ; et qu'enfin, c'est elle qui nous révèle qu'ils sont des *êtres*, qu'ils existent » (*E. d'Idéol.* 2, pp. 55-6).

On notera aussi que le fonctionnalisme de Tracy a certainement partie liée à ce qu'il faut bien appeler son « idéalisme existentiel », à sa conception d'un sujet parlant qui n'est pas toute « conscience », mais aussi produit de désirs et d'actions qui peuvent échapper à son contrôle. Il s'ensuit un point de vue

génétique sur la formation des systèmes de signes où le dynamisme du signifiant est à la fois source d'erreurs et de progrès pour les sociétés humaines. Tracy n'ignore pas la dimension sociale du sujet parlant et sait reconnaître l'influence du milieu, des déterminations physiques et culturelles sur les échanges sémiologiques comme sur la structure même des idiomes.

2.5 C'est précisément le chapitre V qui, par sa réflexion ethnologique et historique (annonçant celle de Volney), révèle une dimension complémentaire à la vision génétique fondamentale de Tracy. Le sujet présent demeure le point central de l'*Idéologie* mais, cette fois, il est considéré non pas seulement dans son unité organique, mais dans sa diversité sociale géographique, historique.

Le chapitre V, avant-dernier de la seconde partie de l'*Idéologie*, conclut, à proprement parler, la *Grammaire* qui traite de l'expression de nos idées en interrogeant l'écriture, « signes durables de nos idées », représentation de la représentation ; le dernier chapitre proposera, en guise de conclusion, le projet de création d'une « langue parfaite », ou philosophique, représentant les idées de façon « précise et exacte » et utile, du moins, à améliorer les « langues vulgaires » existantes. Je n'exploiterai que la première partie de ce chapitre V, la seconde faisant état de réflexions plus strictement grammaticales.

Tracy fait débiter sa réflexion de la manière suivante : si dans tous les langages possibles tout ce qui a été dit jusqu'à présent (verbes, sujets, attributs, prépositions, etc.) est *commun* à tous puisque tout discours est la représentation³ de nos pensées (et « nos pensées ne consistant qu'à sentir et à juger, tout discours doit être composé de propositions, de sujets et d'attributs »...), en revanche, il n'en ira pas de même de « ce qui nous reste à dire ».

L'hypothèse de départ de Tracy concernant la nature des signes est la suivante : les signes naturels de nos idées sont fugitifs et tous ne sont pas également susceptibles d'être convertis en signes durables et permanents. Ce sont nos actions (gestes — attouchements — sons) qui constituent les signes naturels et nécessaires de nos idées et elles en *deviennent* les signes artificiels et volontaires.

3. Cette notion chez Tracy s'ancre dans la théorie de la représentation de Port-Royal.

Passant ensuite à l'hypothèse de l'*origine* de l'écriture (en tant que représentation durable, l'écriture constitue, pour lui, en même temps que le signe du passage au permanent celui de l'entrée dans l'histoire), Tracy pense qu'aussitôt après avoir institué les moyens de se communiquer leurs idées, les hommes ont souhaité en conserver l'expression. D'où d'abord l'apparition des monuments, les cérémonies, « les représentations de toute espèce » pour perpétuer le souvenir de leurs idées et de leurs sentiments ; ensuite les hommes auraient cherché les moyens pour perpétuer avec plus de détail et de façon plus complète ces idées et ces sentiments : l'écriture serait née de ce désir de représentation au second degré si l'on peut dire, savoir la représentation du langage lui-même (représentant déjà les idées) afin de rendre « durable la série complète des signes de leurs idées ».

Tracy établit alors une typologie des écritures en envisageant successivement les trois hypothèses qui font dériver les langues usuelles des trois branches différentes du langage naturel, les attouchements, les gestes et les cris, en examinant dans chacun de ces cas ce que les hommes auraient pu faire pour rendre *permanents* ces signes *fugitifs*.

Dans les deux premiers cas, gestes, attouchements, la conversion en signes permanents aurait produit une « langue peinte », totalement artificielle. Les langues composées de sons sont susceptibles de ce moyen : les écritures hiéroglyphiques, symboliques, en naissent. Cependant les langues composées de sons offrent un autre moyen : représenter non pas les idées mais seulement les sons : c'est ce qui a donné lieu aux écritures syllabiques et alphabétiques.

Tracy montre ensuite que les différences entre ces deux types d'écriture (employés soit par les peuples orientaux, soit par les peuples occidentaux) s'établissent à un triple plan : la nature de l'opération ; la manière de l'exécuter ; les effets socio-historiques qui en résultent.

Ces différences, « causes de la supériorité » de l'écriture alphabétique — et partant, des peuples occidentaux qui en usent —, auxquelles Tracy nous dit qu'on n'a pas assez pris garde, ont — et je cite tout au long car ce sont ces propositions

impliquant toute une philosophie de l'histoire que je commenterai dans ma dernière section — « des conséquences si prodigieuses, qu'elles suffisent pour décider du destin des nations, et pour expliquer des phénomènes moraux et politiques dont on n'a jamais bien rendu raison ; et nous serons étonnés qu'un seul petit fait, en apparence bien peu remarquable, puisse avoir tant d'influence sur le sort des hommes : ce qui prouve bien que les moindres observations, sur les opérations de notre esprit, (l'Idéologie) sont de la plus haute importance, et portent une vive lumière sur l'histoire du genre humain » (*El. d'Idéologie*, 2, pp. 263-264).

On voit immédiatement que la thèse de Tracy, du point de vue de la philosophie de l'histoire, implique la conception idéaliste suivante : l'histoire est un procès qui a un sujet (l'écriture et la transmission de savoir alphabétique) et une fin : le progrès des lumières *ergo* le procès du genre humain. Cette proposition est une « vérité » que seule la « science des sciences », l'Idéologie permet d'atteindre, *via* la science de la formation des langues et de l'écriture et par l'examen de l'exercice de celle-ci par des critères d'utilité sociale (eudémonisme social) et des critères scientifiques (aléthiques).

Tracy constate ensuite un premier type de différences entre modes d'écriture relatives à la nature de l'opération elle-même. Il considère deux cas. Premièrement, avec l'écriture hiéroglyphique, l'opération est une traduction, un double changement de signes. Il écrit : « il y a traduction, véritable interprétation quand on l'écrit, et nouvelle traduction, seconde interprétation quand on la lit. D'où deux sources d'erreurs possibles, deux causes d'incertitude ». En revanche, dans le deuxième cas, c'est-à-dire avec « l'écriture proprement dite », l'opération selon lui est une simple notation. Il n'y a pas changement de signes mais deux représentations différentes des mêmes signes convenus et usités. L'erreur ne peut avoir lieu : « celui qui tient un discours écrit par le moyen d'un alphabet est donc bien sûr d'avoir la pensée de celui qui l'a dicté, pure et sans mélange ».

Il existe encore pour Tracy un second type de différences entre les écritures : celles-ci sont liées à la manière d'exécuter l'opération. L'écriture alphabétique ne nécessite qu'un très petit

nombre de caractères : talent facile à acquérir et avec « une bonne organisation sociale », très peu d'individus seraient privés de cet avantage. Au contraire, avec l'écriture hiéroglyphique, il faut posséder également deux langues également riches. C'est « l'étude de toute la vie de la savoir à peu près, comme l'expérience le prouve à la Chine » fait remarquer Tracy qui tire maintenant les conséquences.

Par l'opération hiéroglyphique, on ne peut représenter que la langue parlée sur laquelle a été calquée la langue écrite : on n'est jamais sûr de l'avoir fait exactement, et on ne peut conserver nulle trace des changements que les distances des temps et des lieux introduisent nécessairement dans l'une et dans l'autre. Pareille « anxiété » ne se retrouve pas avec l'opération alphabétique.

Enfin Tracy fait remarquer que l'usage des signes hiéroglyphiques entraîne

- a) l'abrutissement de la masse du peuple,
- b) peu de progrès parmi les lettrés,
- c) point de communication entre eux ni avec les étrangers,
- d) la perte prompte des connaissances acquises ou reçues,
- e) le respect superstitieux pour l'antiquité, la tradition, etc.

Les conclusions sont alors tirées : avec les caractères hiéroglyphiques, un peuple n'est presque pas plus avancé que s'il n'avait aucun système d'écriture. Tout compte fait, l'écriture hiéroglyphique, pour lui, *annule* les effets supposément bénéfiques de l'écriture sur le développement des peuples. Tracy fait remarquer que c'est là l'exposé exact de ce que les historiens nous apprennent des anciens Égyptiens et de ce que tous les voyageurs nous rapportent des Chinois. « La théorie est prouvée par les faits et les faits suffisamment expliqués par la théorie », savoir, dirions-nous, que les mêmes phénomènes moraux et politiques produits pendant des milliers d'années chez les peuples éloignés l'un de l'autre sont l'effet d'une *institution* qui leur est commune, et qui produit les résultats précités ainsi que l'état stationnaire des connaissances comme la stagnation historique des peuples à écriture hiéroglyphique ou symbolique. Comme quoi, pourra conclure Tracy, « toute l'histoire de l'homme est dans celle des

signes de ses idées, et surtout des signes permanents auxquels il confie le dépôt de ses pensées » (*El. d'Idéologie*, 2, p. 367).

3. IDÉOLOGIE ET HISTOIRE

3.1 L'analyse « idéologiste » produite par Tracy dans ce chapitre V à partir d'une perspective (méthodologique) qui lui fait examiner « la nature de l'esprit humain et ses moyens de connaître » (*E. d'Id.* 2, 279) voulait prouver, pensons-nous, trois choses : a) que la pensée ne peut s'exercer sans la conversion préalable des signes *naturels* de leurs idées en signes artificiels, c'est-à-dire en *langage* ; b) que les connaissances seront restreintes tant que les signes artificiels *fugitifs* n'auront pas été convertis en signes *permanents* (*écriture*) ; c) enfin, que les conditions du progrès historique reposent sur la nature du système d'écriture employé ; il y aura *possibilité* de progrès si les signes permanents sont la représentation directe et immédiate des signes fugitifs. En revanche, il y aura stagnation — même régression — si ces signes permanents constituent une seconde langue distincte de la langue usuelle. Tout peuple, dira même Tracy, qui néglige la représentation directe et immédiate des signes fugitifs est inutile, stérile et son existence « demeure absolument nulle pour les progrès de l'esprit humain ». La détermination la plus importante, aux yeux de Tracy, pour le développement ou non d'une société, est bien celle qui passe par l'adoption et l'usage, soit de l'écriture hiéroglyphique, soit de « l'écriture proprement dite ». C'est le hasard seul, pense Tracy, qui a décidé du choix d'une nation entre les deux manières de rendre permanents les signes de ses idées mais ce hasard « aura décidé pour toujours du sort de cette nation ». L'adoption de l'écriture hiéroglyphique, entraînera, de ce point de vue, l'impossibilité d'accroître les connaissances ou de conserver celles qui auront été transmises d'ailleurs ; la nation à écriture hiéroglyphique aura fait, dit fortement Tracy, « de son histoire comme celle des peuples sauvages, une lacune plus ou moins longue dans l'histoire du genre humain. Elle s'est fait un rameau inutile de ce grand arbre, pouvant porter quelques feuilles, mais incapable de produire aucun fruit » (*El. d'Idéologie*, 2, p. 291).

3.2 En tant qu'Idéologiste Tracy est donc conduit, lorsqu'il compare l'Occident à l'Orient (un cas historique) en regard de la

notion de progrès qu'il hérite des Lumières où le progrès signifie le progrès du savoir, à fonder toute la supériorité qu'il attribue au premier de ces mondes sur l'expédient dont celui-ci s'est servi pour transcrire ses idées. Les postulats fondamentaux sur lesquels repose un tel jugement, jugement autorisé, à son tour, par l'*Idéologie*, en tant que science et méthode de l'Histoire, nous semblent être les suivants : l'intrication nécessaire de la pensée (du sentir), du langage et de l'écriture ; l'identification des règles de cette intrication fondamentale avec celles du surgissement de l'histoire ; l'axe de l'histoire orientée selon l'axe du progrès de connaissances ; le développement sociétal est tributaire des moyens objectifs de transmission et de communication des connaissances *via* l'écriture ; l'écriture la plus susceptible de transmettre immédiatement et de communiquer avec le plus d'économie lesdites connaissances sera le moteur de l'histoire. De surcroît, Tracy estime que ce moyen *permanent* que constitue l'écriture permet l'évaluation *critique* de ce qui est transmis et communiqué. On comprend maintenant l'importance sociale et politique que revêt pour Tracy son projet d'une langue « parfaite » ou philosophique écrite avec l'alphabet régulier qui accélérera ainsi, du coup, la marche des connaissances, le progrès des lumières, c'est-à-dire le progrès de l'Histoire tout court.

3.3 Il faut être attentif à ces finalités ou à ces intentions de praxis politique enveloppées dans le matérialisme des Lumières, et telles que recueillies par le projet « idéologiste », pour trouver dans cette école de pensée, comme nous y invite Marx lui-même, l'une des « sources » du matérialisme historique développé dans l'*Idéologie Allemande*. C'est ce fil commun, téléonomiquement orienté, si je puis dire, courant à travers la trame de l'Histoire, qu'il s'agirait de dégager, dans une entreprise qui voudrait faire les liens entre, d'une part, l'explication d'un phénomène de l'Histoire selon la « théorie des théories » (*l'Idéologie*) de Tracy rattachée à un matérialisme naturaliste et physiologiste avant tout, et, d'autre part, la conception marxienne qui, elle, fait de l'idéologie un épiphénomène de l'histoire constituant, finalement, un frein au développement d'une formation sociale. La « conséquence », autrement, serait nébuleuse d'un matérialisme scientifique à un autre. Comment comprendre le passage de l'Idéologie à l'idéologie ? Autrement dit, comment comprendre d'une part, au

point de vue définitionnel, le passage de la « science des idées » à un « système d'idées », d'autre part, au point de vue de la philosophie de l'histoire, le passage d'une explication, dont « seulement un idéologue peut avoir l'idée », ou celle qui voit le progrès de l'Histoire assuré par un « système d'écriture », à une explication qui relève avant tout la réalité d'un « système de classe » ?

Je pense que les lieux à partir desquels se sont opérées les transitions entre l'*Idéologie* en tant que science de l'histoire à l'idéologie en tant qu'objet de cette science, correspondent largement aux lieux de la radicalisation et de la dialectisation marxienne de ce que j'appellerai le sensualisme naturaliste développé par Tracy à la suite d'Helvétius. L'explication de Tracy s'inscrit dans le cadre des sciences naturelles, celle de Marx dans celui des sciences sociales : le changement de paradigme fait glisser le terrain où se tient le théoricien. Tracy ne s'est pas posé la question de la détermination sociale des sens eux-mêmes ni celle de l'effet en retour des processus qu'il décrivait. Pour lui, les sens sont à l'origine des idées ; celles-ci à leur tour sont déterminées par la société dans laquelle on vit. Marx, lui, soulignera explicitement l'environnement social, « déjà-là », des sens. Il dira que les sens sont des « organes sociaux » ; que la sensibilité est un *produit* dont la formation a pour cause « le travail de toute l'Histoire passée » ; que l'homme enfin est « un ensemble de rapports sociaux ».

Ce qui inspirera la théorie matérialiste de l'idéologie sera, à tort ou à raison, cette conception marxienne, issue du modèle explicatif des sciences sociales, même incomplète ou muette sur la nature « matérielle » de l'activité idéologique ou sur son interaction avec les autres activités de l'homme-en-société, davantage donc que ne l'aura fait celle de Tracy liant ses travaux à ceux de son collègue, le médecin Cabanis. Je crois, pourtant, qu'aujourd'hui la théorie matérialiste de l'idéologie qui se situe au carrefour des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales, devrait, si elle veut être cohérente, d'une part, avec le monisme ontologique qu'elle postule, d'autre part, avec les espérances scientifiques qu'elle entretient, poser la question de l'idéologie comme la question de l'élucidation des couplages entre les aspects divers d'une même et seule réalité. Après (grâce à ?) Tracy/Marx, le

débat peut maintenant s'engager sur le terrain enfin dégagé du symbolisme et de son efficacité sociale. C'est alors que refont surface les problèmes fondamentaux, mais redoutables à proportion, auxquels s'affrontera « l'idéologue » qui voudra mettre à profit les nouveaux paradigmes. En aura-t-il seulement l'idée ?

*Département de philosophie
Université du Québec à Montréal*